



# LE BULLETIN DES LOUPS



Numéro 38  
Janvier 2026



# Vœux et mot du maire



Chères Ailleutaines, chers Ailleutains

Tout d'abord je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Je commencerai par remercier mes adjoints, qui ont œuvré pendant ces 6 années et, croyez-nous, cela n'a pas toujours été facile ; je joins à eux également les conseillers municipaux qui se sont investis pendant le mandat.

Je remercie le personnel communal : Chantal, Yoann, indirectement Marie-Christine, sans oublier bien évidemment Céline, notre secrétaire qui doit me supporter au plus près !!

Je garderai en mémoire de ce mandat les meilleurs moments de nos échanges et les très belles rencontres faites pendant ces années : maires, adjoints, parlementaires... dont bon nombre font acte de présence sur notre commune lorsque nous les invitons à nous rejoindre pour tel ou tel évènement.

Je remercie nos associations qui dynamisent notre village :

- La chasse
- La chorale
- Ailleux Animation
- Le club des anciens
- Le CCAS

Car OUI, Ailleux est un village dynamique.

- C'est un territoire de chasseurs qui s'occupent de la gestion cynégétique de la commune
- Ce sont deux concerts de notre chorale *La Voix des Loups* à Ailleux et ailleurs sur le territoire
- Ailleux Animation qui organise le weekend de la fête début juillet et son concours de belote en novembre
- Nos aînés qui se regroupent les mardis autour de jeux de société ou de cartes
- Et notre CCAS qui m'est cher, qui a su innover pour proposer des animations pour tous les âges tout au long de l'année

Sans tous ces bénévoles, nous n'aurions pas ce dynamisme, alors encore bravo pour votre engagement dans les associations !

Nous aurons une pensée pour nos habitants encore trop nombreux à nous avoir quittés cette année. En particulier Andrée Grunon, pleinement engagée pour la commune pendant ses deux mandats, comme conseillère et comme adjointe ; et Robert Mazet, qui a été conseiller municipal et participait activement à la rédaction de la page dédiée du bulletin dédiée à la mémoire des Loups.

Une pensée également pour notre collègue maire d'Arthun et ami Jean-Claude Garde.

Pour rebondir sur une note plus positive, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants ainsi qu'à nos deux nouveau-nés de l'années 2025.

Je vais maintenant aborder deux sujets concernant Loire Forez Agglomération.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est en place. Ce nouveau système de collecte est basé sur une part incitative (c'est-à-dire une part fixe de 75 % du prix) et une part variable (25% du prix) suivant le nombre de levées de votre poubelle noire. Ce système permettra aux personnes qui trient convenablement de voir leur facture diminuer suivant le nombre de présentations de leurs bacs.

A noter que la première facturation de ce système arrivera en 2027, basée sur l'année 2026.

Je souhaite également vous reparler du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le fameux PLUI. Nous travaillons maintenant depuis plus de 3 ans et le travail avance, puisque le premier plan de zonage a été validé en conseil municipal en décembre ! Avec quelques observations tout de même. Comme l'Etat nous l'impose, ce PLUI respecte la loi ; c'est pourquoi les surfaces constructibles ont grandement diminué et vont se trouver uniquement autour du Bourg.

Je remercie au passage Emilien Cohas pour son travail à mes coté sur ce gros sujet.

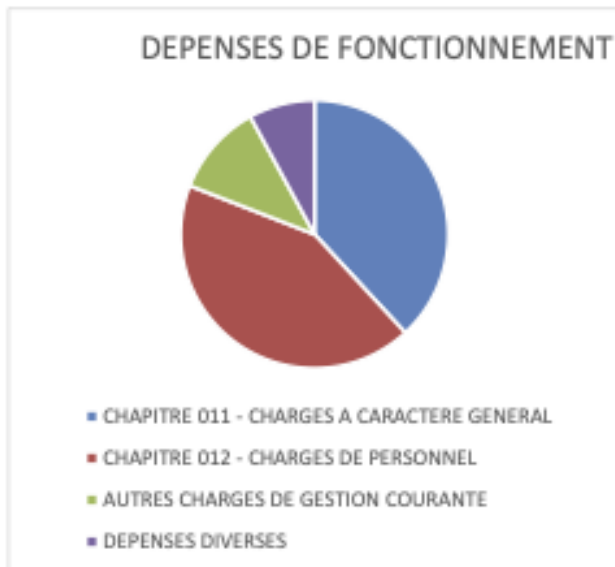
Je conclurai en vous renouvelant nos meilleurs vœux pour 2026.

Sachez toutes et tous que cela aura été un plaisir de travailler pour vous et avec vous !

Alban Fontenille  
*Maire*

# Budgets

## Budget communal de fonctionnement réalisé en 2025



CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	
EAU ET ELECTRICITE	
COMBUSTIBLES	
CARBURANTS	
FOURNITURES D'ENTRETIEN	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	
FOURNITURES SCOLAIRES	
ENTRETIEN TERRAIN	
ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	52 766,74 €
ENTRETIEN ET REPARATIONS DE VOIES RESEAUX	
ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	
MAINTENANCE	
PRIMES D'ASSURANCES	
FRAIS TELECOMMUNICATION	
TAXES FONCIERES	
REDEVANCES SPECIALES ORDURES MENAGERES	
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL	
PERSONNEL EXTERIEUR	
PERSONNEL TITULAIRE	59 187,08 €
PERSONNEL NON TITULAIRE	
COTISATIONS DIVERSES	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
INDEMNITES DES ELUS	
COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	
FORMATION ET COTISATIONS DIF ELUS	15 414,55 €
CONTRIBUTION ORGANISMES REGROUPEMENT	
SUBVENTION CCAS	
SUBVENTIONS FONCT. ASSOCIATIONS	
DEPENSES DIVERSES	
INTERET DES EMPRUNTS ET DETTE	11 007,07 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>138 375,44 €</b>

CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES	
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION PERSONNEL	3 833,27 €
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES	
CONCESSION CIMETIERE	
REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	
RED SERV PERISCOLAIRE (repas de cantine)	
MISE A DISP PERSONNEL AU GFP DE RATT LFA	32 094,37 €
REMBOURSEMENT DE FRAIS (camionnette)	
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP	
AUTRE PRODUITS DIVERS	
CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES	
IMPOTS LOCAUX	
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	52 077,31 €
FONDS DE PEREQUATION INTERCO ET COMMUNAL	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	
CHAPITRE 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
DOTATIONS	
REMBOURSEMENT FCTVA FONCTIONNEMENT	49 470,48 €
PARTICIP DES COMMUNES (Répartition RPI)	
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
REVENUS DES IMMEUBLES (LOCATIONS)	10 703,12 €
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENT	9 291,03 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>157 469,58 €</b>



## Budget communal d'investissement réalisé en 2025

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	7 369,02 €
ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE	9 291,03 €
ACHAT DE MATERIELS LOGICIELS ORDINATEURS	8 845,57 €
TRAVAUX BATIMENTS	651,84 €
TRAVAUX VOIRIE ET TERRAINS	5 507,00 €
NEUTRALISATION AC LFA	9 291,03 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>40 955,49 €</b>

### Dépenses d'investissement



- REMBOURSEMENT D'EMPRUNT
- ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE
- ACHAT DE MATERIELS LOGICIELS ORDINATEURS
- TRAVAUX BATIMENTS
- TRAVAUX VOIRIE ET TERRAINS

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
FCTVA	974,72 €
TAXE D'AMENAGEMENT	4 469,32 €
AFFECTATION DE RESULTATS	15 400,00 €
SUBVENTIONS	13 563,00 €
DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX	1 545,00 €
EMPRUNTS	- €
OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
CAUTION REÇUES	299,11 €
AMORTISSEMENT AC INVESTISSEMENT LFA VOIRIE	9 291,03 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>45 542,18 €</b>

### Recettes d'investissement



- FCTVA
- TAXE D'AMENAGEMENT
- AFFECTATION DE RESULTATS
- SUBVENTIONS
- DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX
- EMPRUNTS
- OPERATIONS PATRIMONIALES
- CAUTION REÇUES

## Tarifs communaux

	2025	2026
<b>Salle des fêtes</b>		
Associations	1 gratuité annuelle puis 40 € + électricité	1 gratuité annuelle puis 40 € + électricité
Résidents de la commune (principaux et secondaires)	130 € + électricité	130 € + électricité
Non-résidents	255 € + électricité	255 € + électricité
Apéritifs	40 €	40 €
Electricité heures creuses	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Electricité heures pleines	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Caution	300 €	300 €
Caution badge	30 €	30 €
<b>Cantine</b>	4,65€ /repas A partir de septembre : 4,75€/repas	4,75 €/repas
<b>Columbarium et Jardin du souvenir</b>		
15 ans	400 €	400 €
30 ans	500 €	500 €
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit
Plaque gravée stèle du souvenir	50 €	50 €

# Édito des Conseillers départementaux

Chères Ailleutaines, chers Ailleutains,

Quel avenir pour le Département ?

La question est aujourd'hui prégnante. Les dépenses sociales explosent et les recettes s'effondrent. Jamais le Département n'a connu une telle tension budgétaire. Cette situation inédite va-t-elle nous contraindre à nous recentrer exclusivement sur nos compétences obligatoires ?

Fervents défenseurs de la ruralité, nous prôtons un aménagement équilibré du territoire qui est à nos yeux une nécessité absolue. Nous sommes convaincus que nos territoires ruraux ont un rôle de tout premier plan à jouer. C'est la raison de notre engagement !

Bien que le Département soit identifié comme le chef de file en matière d'aide sociale, nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que notre collectivité territoriale devienne un simple distributeur de prestations d'aides sociales.

L'exercice est de plus en plus périlleux, mais nous affirmons notre volonté de ne pas nous désinvestir totalement de l'aide apportée aux communes et aux associations. Nous avons conscience qu'un tel désengagement impacterait fortement les projets des plus petites communes, alors que ce sont elles qui ont les gestions les plus rigoureuses, avec des investissements toujours mûrement réfléchis et des frais de fonctionnement maîtrisés.

Au cours de l'année 2025, Ailleux a pu compter sur le Département pour la mise en conformité électrique de bâtiments communaux.

Au niveau associatif, nous avons soutenu le Sou des écoles du RPI, l'école de musique et danse AREMUZ.

Ces accompagnements nous permettent de tisser des liens forts avec les équipes municipales et toutes les personnes qui œuvrent au sein des associations, dont nous mesurons l'implication au service des habitants.

En cette fin de mandat, nous tenons à remercier l'ensemble des élus municipaux qui se sont pleinement investis au cours de ces six dernières années pour faire vivre et évoluer leur commune. Ils peuvent tous être fiers du travail accompli tant cette mandature - entre Covid, baisse des dotations et contexte inflationniste - est loin d'avoir été une sinécure.

Puisse cette nouvelle année apporter à chacune et chacun d'entre vous le meilleur.



Chantal BROSE et Valéry GOUTTEFARDE  
Conseillers départementaux du Canton de Boën-sur-Lignon

# Elections municipales à venir



## **ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026**

### ***Attention changement du mode de scrutin dans notre commune***

Les 15 et 22 Mars 2026, auront lieu les Elections Municipales.

Vous élierez le Conseil Municipal qui sera chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L2121-29 du Code des Collectivités Territoriales).

Le Conseil Municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

**Les Règles de l'Election Municipale ont changé pour les communes de – 1000 habitants**, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants ou plus) s'applique à notre commune.

### **Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?**

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.  
Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

***Attention : Si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...) votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.***

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats en moins, soit 1 ou 2 candidats en plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

# Informations et vie pratique...

## Collecte des déchets

### Calendrier 2026

**Les mercredis après-midi**, collecte à partir de 12h :

- Poubelles jaunes les mercredis des semaines paires
- Ordures ménagères les mercredis des semaines impaires

Prix de la levée :  
4,80 € pour un bac de 120L

Vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte pour l'année. A conserver et à consulter régulièrement !

2025 ➔ Année-test de la comptabilisation des levées des poubelles individualisées

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ➔ Comptage réel des levées**

2027 ➔ Facturation réelle en même temps que la taxe foncière



### La déchèterie

Elle est située **au lieu-dit la Presle sur la commune de Arthun** (téléphone : 04 85 70 00 40).

Horaires d'ouverture: **lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le mercredi)**

Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi. En fonction des conditions météorologiques (canicule, neige, etc.), les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

A l'entrée de la déchèterie sont affichés le règlement intérieur et la liste des déchets acceptés. Ces documents sont également consultables sur le site internet [www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/decheteries/](http://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/decheteries/)

#### Les déchets interdits :

- Les ordures ménagères ou déchets de cuisine et de table
- Les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)
- Les pneus de tracteur ou les pneus non acceptés
- Les produits radioactifs
- Les extincteurs
- Les bouteilles de gaz
- Les explosifs, fumigènes, armes et cartouches
- Les panneaux photovoltaïques
- Les sous-produits animaux
- Tout déchet ne figurant pas dans la liste des déchets acceptés

### Recyclage piles, stylos et cartouches d'encre

Pour rappel, vous pouvez déposer vos **piles usagées** à la mairie, un collecteur se trouve à l'entrée, dans le couloir.

Vous pouvez aussi ramener les **stylos usagés**, une boîte dédiée va prochainement être mise en place.

Pour déposer vos **cartouches d'encre d'imprimante vides** (cartouches jet d'encre, pas les toners), c'est aussi à la mairie, grâce à un collecteur de *Madame Coccinelle*, afin qu'elles soient recyclées.



### Illiwap

Événements, alertes météo, réunions, fête du village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité... recevez toutes les informations de notre commune directement sur votre smartphone en seulement trois étapes !

Nom du compte : **Mairie de Ailleux**



Aussi accessible depuis votre ordinateur en recopiant l'adresse suivante sur votre moteur de recherche internet : [https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-ailleux\\_42002](https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-ailleux_42002)

### Respect des chemins et terrains



Suite à plusieurs plaintes de propriétaires fonciers, **merci de bien vouloir respecter les chemins lors de vos sorties moto et quad.**

Les terrains agricoles ainsi que les cultures doivent être respectés.

Merci pour votre compréhension.

### Règlementation du piégeage

Le piégeage est une **activité strictement réglementée et réservée aux piégeurs agréés.**

Au regard de la dangerosité de certains pièges, tant pour les animaux domestiques que pour les habitants, la réglementation en vigueur doit être scrupuleusement respectée.

Si des pièges sont installés sur le territoire de la commune malgré l'absence de déclaration en mairie, il pourra être constaté le non-respect de la réglementation liée au piégeage, et vérifié si d'autres infractions sont commises (pièges non homologués, pièges non relevés à temps, etc.). Des poursuites pourront être engagées.

En cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) qui dispose de piégeurs assermentés.

### Rappel : interdiction du brûlage des biodéchets

Pour rappel, le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année.**

Ne pas respecter cette interdiction est susceptible de constituer une infraction passible d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe (135 €), voire davantage en cas de nuisance avérée ou de non-respect d'un arrêté local. Elle présente par ailleurs des risques importants pour la santé publique, la qualité de l'air, ainsi que pour la sécurité (risques d'incendie).

La valorisation des biodéchets par des solutions alternatives (compostage individuel ou collectif, déchèteries, collecte dédiée lorsqu'elle existe) constitue une réponse plus respectueuse de l'environnement et conforme aux obligations réglementaires.

## Lutte contre les nuisibles



### PRIVEZ LE D'EAU !

Pour limiter la population de moustique, supprimez toutes les sources d'eau stagnante où il pourrait pondre :

- ▶ Vider les coupelles de pots de fleurs (ou mettre du sable)
- ▶ Ranger le matériel de jardinage : brouette, arrosoirs...
- ▶ Ranger les jouets des enfants : bacs à sable...
- ▶ Vider son pluviomètre 1 fois/semaine
- ▶ Vider les gamelles des animaux
- ▶ Entretien sa pompe de relevage
- ▶ Couvrir les bidons, tonneaux... avec un filet
- ▶ Nettoyer les gouttières et chéneaux
- ▶ Ne pas laisser de cendriers sous la pluie
- ▶ Éliminer tous les déchets pouvant contenir de l'eau
- ▶ Boucher les siphons des éviers extérieurs et fontaines
- ▶ Chlorer ou vider les piscines inutilisées
- ▶ Évacuer l'eau qui stagne sur des bâches
- ▶ Vérifier qu'il n'y ait pas de l'eau stagnante sous votre terrasse
- ▶ Sensibiliser ses voisins à la lutte contre les moustiques



MOUSTIQUE-INFO.FR

A diagram of an Asian Hornet with labels: 'Tête noire', 'Thorax noir', 'Abdomen noir avec large bande orangée', and 'Extrémité des pattes jaunes'. A small icon of a hornet is in the top left corner.

### SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

A small image of an Asian Hornet.

FRELON ASIATIQUE

A small image of a primary nest.

NID PRIMAIRE

A small image of a secondary nest.

NID SECONDAIRE

Logo for GDS (Général de Santé) Auvergne Rhône-Alpes.



ASSOCIATION LOCALE ADMR VALS D'AIX ET D'ISABLE

98 Route de Pommiers 42260 ST GERMAIN LAVAL

[www.fede42.admr.org](http://www.fede42.admr.org)

Tél. : 04 77 65 57 50 E-Mail : [mvaldaixetdisable@fede.admr.org](mailto:mvaldaixetdisable@fede.admr.org)

Notre Conseil  
d'Administration

Nouveau Bureau

Nouvelle  
Organisation



Notre association c'est 57 salariés CDI (26 salariés Equivalent Temps Plein) et 23 bénévoles, au service de 290 bénéficiaires avec un budget de 1 160 000 euros. Nos services principaux : Portage de repas (environ 10000 par an), Téléassistance, Aide à la personne, Micro-crèche à St MARTIN LA SAUVETEE.

L'équipe de visites de convivialité s'est étoffée avec l'arrivée de nouveaux bénévoles.

*Pourquoi ne pas les rejoindre ? Créer du lien, sortir de l'isolement ...*

*D'autres missions peuvent vous intéresser.*

**L'ADMR pour tous, toute la vie, partout.**

## Recherche d'un fascicule disparu...

Il y a plusieurs années, Michel Simon et Edouard Crozier ont réalisé un **inventaire des croix et du patrimoine religieux de notre commune**.

Gentiment, ils avaient déposé leur ouvrage en mairie, afin que celui-ci soit conservé à l'abri et puisse servir de source pour les recherches d'autres personnes. Ce document a été emprunté quelques fois par des personnes de la commune qui l'ont ensuite restitué à la mairie. Toutefois, le fascicule a dû être emprunté une nouvelle fois mais n'a pas été rendu depuis.

***Si l'un ou l'une d'entre vous sait où il se trouve, merci de le déposer en mairie dès que possible.***

Il ne vous sera pas tenu rigueur de cet oubli, l'important étant que le document retrouve sa place bien au chaud dans le dossier du patrimoine pour y être conservé de longues années !



#J♥LNP

J'♥  
LA LOIRE  
PROPRE



**7 Mars**  
**2026**  
**Rdv 8h30**

**AILLEUX**

Point de Rdv  
Place de l'école



Retrouvez  
les communes  
participantes sur :  
**fdc42.fr**

**Faites la chasse  
aux déchets !**

**Nos partenaires**

Financé par



Fédération Nationale des Chasseurs



**Avec la participation de nombreuses collectivités**

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception Cassiopée Graphisme RCS de Bobigny 789 493 780 - photo Dominique Gest

# Les réalisations de 2025

## Inauguration de l'extension du cimetière

L'inauguration de l'agrandissement du cimetière a été réalisée le samedi 5 avril 2025 en fin de matinée.

Aux côtés du maire Alban Fontenille et du conseil municipal d'Ailleux, étaient présents

Madame Cécile Cukierman, sénatrice,

Madame Chantal Brosse, conseillère départementale,

Monsieur Christophe Bazile, président de Loire Forez Agglomération,

et Madame Marie-Thérèse Giry, maire de Cezay et représentant Monsieur Pierre-Jean Rochette, sénateur.



## Fleurissement

Jun 2025



Un grand merci à Julien,  
aidé par Augustine !

# La vie de notre village...

## L'école

L'année 2025 a permis à nos petits écoliers de profiter de sorties et activités variées.



Les différentes sorties sont financées par le Sou des écoles, les actions menées par les élèves, les familles et des subventions du Conseil général. Merci à tous !

Retour en fin d'année 2024 avec le passage du Père-Noël...



Moment studieux à la bibliothèque à Saint-Martin



Dégustation de la galette des rois...  
avec des couronnes faites maison !



Les plus beaux déguisements sont de sortie pour fêter carnaval avec les résidents de la Marpa à Saint-Martin

Spectacle Kipouni's à Saint-Martin,  
auquel les résidents de la Marpa assistent également





Formation aux premiers secours pour les élèves d'Ailleux  
Un grand merci aux pompiers de Saint-Martin !



Certains jours, pour les élèves de Saint-Martin,  
petit-déjeuner partagé (préparé par les parents)  
puis la classe est faite dehors !



Sortie au Musée d'Art et d'Industrie à Saint-Etienne, avec notamment un atelier  
de confection de cerfs-volants... suivi de la mise en pratique !

### Classe découverte dans le Périgord

Du 16 au 18 avril 2025, direction la Dordogne pour les 2 classes  
d'Ailleux. Au programme : grotte de Lascaux, parc du Thot, roc de  
Cazelle, gouffre de Proumeyssac...

Les élèves ont pratiqué de nombreux ateliers : fabrication de  
chevaux en terre, réalisation de peintures comme à la Préhistoire,  
initiation au tir au propulseur, aux fouilles archéologiques et aux  
instruments de musique préhistoriques.

Que de belles découvertes et des souvenirs pour la vie !



## Le CCAS

Divers évènements organisés cette année...

Carnaval  
1<sup>er</sup> mars 2025



Chasse aux œufs  
26 avril 2025



Repas des aînés au restaurant à Saint-Sixte, suivi d'un moment convivial à Ailleux  
19 octobre 2025



Instant musical proposé par les membres  
de la chorale

Et aussi :  
distribution des colis pour les aînés n'ayant pas participé au repas, décorations de Noël par les enfants pour le bourg

## Commémorations du 11-Novembre

Les commémorations annuelles (19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre) sont organisées en alternance avec les communes de Cezay et de Saint-Sixte.

Mardi 11 novembre, c'est à Ailleux que l'hommage particulier aux soldats de la Première Guerre mondiale a été rendu.



Le maire Alban Fontenille a lu le discours du Ministre des Armées, entouré notamment de Marie-Thérèse Giry, maire de Cezay, et de Jean-Maxence Demonchy, maire de Saint-Sixte.

Au-delà de la commémoration des *Poilus* tombés au combat, ces hommages s'adressent également à tous les morts pour la Patrie au fil des décennies et aux militaires actuels qui défendent les valeurs françaises dans notre pays et à l'étranger.

## Rencontre des anciens élèves de l'école d'Ailleux

Dimanche 21 septembre 2025, comme c'est désormais la tradition, des anciens de l'école d'Ailleux, scolarisés dans la commune dans les années 1950 à 1970 et leurs conjoints, se sont retrouvés.

La météo a cependant perturbé les habitudes : le froid, le brouillard et la pluie ne permettant pas de réaliser ces retrouvailles sous le préau qui a vu grandir nos écoliers, Annie et Michel Rajot ont mis très



gentiment leur salle à la disposition des copains. Les participants ont apprécié leur hospitalité et les en remercient encore chaleureusement !

Que belle journée ce fut ! Autour d'un pique-nique partagé, dans une ambiance bienveillante et conviviale, la quinzaine d'amis s'est remémoré avec plaisir les souvenirs de leur enfance, prenant des nouvelles de chacun. Comme l'on ne voit pas filer le temps lorsque l'on est en bonne compagnie, l'après-midi déborda sur la soirée (rappelant quelque peu les veillées d'autrefois), chaque participant souhaitant profiter pleinement de ces moments humains qui font tellement de bien... Et lorsqu'ils se quittèrent, les anciens écoliers s'étaient déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine !

## Bienvenue à Mickaël Poyet



Mickaël Poyet s'est installé fin juillet 2025 dans les locaux industriels de la Roche, qu'occupait précédemment la société *Robert Mazet s.a.s.*

Formé à la mécanique agricole, Mickaël Poyet a démarré dans les travaux publics en janvier 2008 puis s'est lancé en 2012 dans l'exploitation forestière en créant son entreprise *Poyet et filles.*

Sa société emploie 3 personnes et possède tout le matériel nécessaire à l'exploitation forestière et aux travaux de débardage. Le cœur de métier consiste à l'abattage des arbres puis au transport de ceux-ci en un lieu où les camions grumiers pourront les charger. La structure réalise également des terrassements grâce à ses pelles.

*Bienvenue à Mickaël Poyet et ses salariés ! Nous sommes ravis de les accueillir à Ailleux et leur souhaitons réussite et prospérité.*

## Le coin des associations...

### Ailleux Animation

Retour sur les évènements organisés cette année...

#### Fête d'Ailleux les 5 et 6 juillet 2025

Deux journées tambour battant pour faire vibrer le village !

Le samedi, 48 doublettes au concours de pétanque et 200 repas servis en soirée dans une belle ambiance musicale.

Le dimanche matin, les bulles géantes ont particulièrement plu aux enfants.



#### Concours de belote le 21 novembre 2025

20 doublettes ont tenté leur chance...  
voici les 3 gagnantes !

Assemblée générale vendredi 6 mars 2026 à 19h00

## Chorale « La Voix des Loups »

Une année musicale encore bien remplie !



### Concert du 20 juin 2025

Belle prestation musicale réalisée par les choristes en l'église Saint-Pierre ! Les chanteuses étaient accompagnées au piano par Larissa, Andy et Cathy, au violoncelle par Florence et à l'accordéon par Diego, champion de France et vice-champion du monde.

Après le spectacle, le verre de l'amitié sur la place de l'église s'est accompagné d'une piste improvisée, les couples se formant et dansant au son de l'accordéon de Diego.



### Concert du 21 décembre 2025

Toujours pour le plus grand plaisir du public, la chorale a présenté son concert d'hiver, invitant notamment l'assistance à donner de la voix sur la chanson *Douce nuit* à la fin du spectacle. Les pianistes Larissa et Andy étaient fidèles au poste pour accompagner les chants. L'année s'est terminée avec un verre de l'amitié sous le préau de l'école.

Contact :

Colette Morel (06 47 16 95 67)

**Concert d'été vendredi 19 juin 2026 à 20h**

### Les chasseurs

Les dates à retenir pour cette année 2026 :

**Samedi 7 mars à 8h30**, place de l'école :  
Opération « J'aime la Loire propre »

**Dimanche 26 avril** : journée tripes



## Le groupe Sophrologie

Depuis treize ans déjà, le groupe d'Ailleux assiste aux séances hebdomadaires de sophrologie et d'hypnose dispensées par Marie-Bernadette Gouttebroze.

Ces personnes viennent pour soigner leur état anxieux. Elles ont notamment appris que le stress est une réalité et non pas une fatalité ; elles ont surtout appris ce qui se passe en nous lorsque nous « stressons », ce qui, déjà, dédramatise la situation.

Elles parviennent, en pratiquant des exercices simples et appropriés, à gérer le stress des difficultés de la vie, qu'elles soient familiales (deuil, divorce, séparation, maladie, tensions relationnelles, etc.) ou professionnelles (pression, perte d'emploi, chômage, exigence de rendement, déplacements, reconversion, etc.). Et bien sûr, tous les maux provoqués par ces situations : tachycardie, crise de panique, de tétanie, de spasmophilie, malaise vagal, et d'autres maux tels que les douleurs, les maladies de peau, etc. Les résultats sont remarquables.

Marie-Bernadette est très heureuse d'accompagner toutes ces personnes venant d'Ailleux ou d'ailleurs qui, selon elle, lui rendent au centuple ce qu'elle peut leur apporter.

La sophrologue ailleutaine profite donc de l'occasion pour exprimer à son groupe toute sa reconnaissance et tous ses remerciements.

Marie-Bernadette invite tous les Ailleutaines et Ailleutains (mais aussi les habitants des communes voisines) désireux d'en finir avec leur anxiété permanente à s'inscrire au groupe d'Ailleux.

Outre les bienfaits de cette discipline, les nouveaux venus adhéreront à un groupe chaleureux, bienveillant et joyeux !

Enfin, « cerise sur la gâteau », le groupe sophro s'accorde chaque année une petite excursion et deux sorties au restaurant. Les effets bénéfiques de ces activités complémentaires ne sont plus à prouver !



Sortie restaurant et croisière en péniche à Briennon en juin 2025

Contact :

Marie-Bernadette Gouttebroze (06 85 61 17 24)

Sophrologue diplômée de l'Institut de Sophrologie Rhône-Alpes et

Maître praticienne en hypnose diplômée de l'Institut Européen d'Hypnose et d'Hypnosalis

# Coup d'œil dans le rétro...

## Le projet d'agrandissement de l'église d'Ailleux

Cet article est extrait du fascicule paroissial « Ensemble » d'avril 1956.

Seules les notes historiques en gris ont été ajoutées pour mieux saisir le contexte politique des événements décrits.



### Ailleux : notre église... il y a cent ans !

« A la suite de plaintes de certains paroissiens trouvant leur église trop petite..., ces plaintes devenant plus générales et plus vives à mesure que l'accroissement continu de la population venait restreindre l'espace réservé à chaque fidèle... l'entassement dans l'église ne permettant plus la circulation et s'opposant même à ce que le culte soit exercé avec la décence et la liberté convenable... » Le Conseil Municipal, en 1847, décida d'agrandir l'église.

Ce projet, abandonné à cause des événements politiques de 1848<sup>1</sup>, fut repris en 1853<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La « Révolution de Février » se déroule à Paris du 22 au 25 février 1848. Le 24 février, le roi Louis-Philippe est contraint d'abdiquer en faveur de son petit-fils Philippe d'Orléans, alors que le même jour la Deuxième République est proclamée dans l'après-midi et met finalement fin à la monarchie de Juillet. La Constitution de la Deuxième République est votée le 4 novembre 1848 et Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président de la République le 11 décembre.

<sup>2</sup> Le 2 décembre 1851, à quelques mois de la fin de son mandat et alors que la Constitution lui interdit de se représenter, Louis-Napoléon Bonaparte réalise un coup d'état pour se maintenir au pouvoir : il dissout l'Assemblée nationale législative et le Conseil d'État, puis entérine en 1852 une nouvelle constitution qui établit un régime présidentiel autoritaire : le Second Empire est né et restera en place jusqu'en 1870.

Le chœur de l'église serait démonté pièce par pièce et remonté plus loin afin de laisser entre lui et la nef l'emplacement d'une nouvelle travée ; les chapelles latérales seraient prolongées et les murs du fond ouverts de manière à créer deux nefs latérales ; la sacristie serait construite derrière le chœur...



Ce projet qui avait pour résultat d'agrandir considérablement l'église avait l'avantage de ne pas en altérer le style en évitant le manque de proportion. L'architecte Dulac de Montbrison établit un devis de la somme de 8 260 francs ; il y faudrait aujourd'hui [en 1956] des millions.

À cette époque, la commune disposait des sommes suivantes :

Part de la Fabrique : 1 000 francs

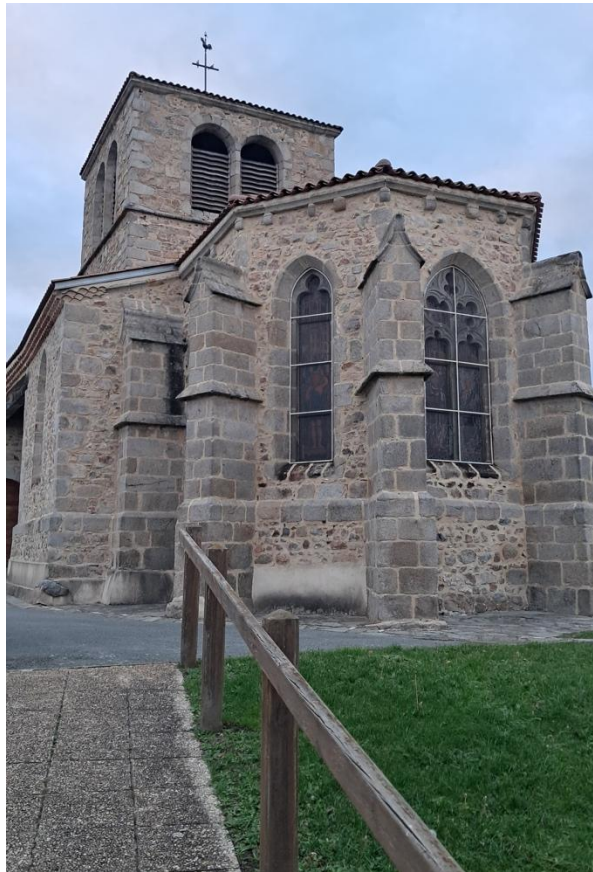
Dons volontaires : 1 650 francs

Valeur en argent des charrois : 700 francs

En fait... un déficit de 4 910 francs qui devait être comblé par une imposition extraordinaire.

Le projet en restera là...

Notre église suffit largement à la population actuelle [en 1956], qui décroît sans cesse comme tant d'autres petites villages de nos campagnes...



*Enfin, aucune pierre n'a été démontée...*

*Ainsi, notre église Saint-Pierre a conservé autant son architecture originale que son charme naturel !*

# Etat civil

## Décès

Ils nous ont quittés ...

Jean ROCHE

*Le 25 mars 2025 à 84 ans*

Andrée GRUNON née RODAMEL

*le 29 mai 2025 à 67 ans*

Robert MAZET

*le 3 novembre 2025 à 75 ans*

## Mariage

Ils ont célébré leur union ...

Nicolas CHAVAREN & Laura OLIVIER

*12 avril 2025*

## Naissances

Ils ont pointé le bout de leur nez ...

Aleesyo DRAGIN

*7 avril 2025*

Marceau CHAVAREN

*30 avril 2025*

## Hommage à Andrée Grunon

Personnalité estimée du village, Andrée Grunon avait le sens du service et de la main tendue. Son engagement citoyen pour la commune débute lors de son élection comme conseillère municipale en mars 2001 sous la mandature de Michel Simon puis de Jeannot Fragne.

Réélue aux municipales de 2008, Andrée devient alors adjointe et s'investit encore davantage pour Ailleux en épaulant le maire Jean-Marie Joliveau, jusqu'à la fin du mandat en 2014.

Par la suite, Andrée ne manquera pas de répondre présente aux évènements de la commune.

L'énergie d'Andrée, son sourire, sa bienveillance, sa disponibilité – entre tant d'autres qualités – ont marqué les personnes qui ont siégé au conseil municipal avec elle, et plus largement l'ensemble des Ailleutains. Tous garderont d'elle le souvenir d'une femme sincère et dévouée, et lui sont reconnaissants de son engagement pour le village lors de ses deux mandats.

Nos pensées vont à son mari, ses enfants et toute sa famille ; nous tenons à leur témoigner notre soutien dans cette épreuve.



## Hommage à Robert Mazet

Petit de l'Assistance publique devenu enfant d'Ailleux à l'âge de 8 ans, conseiller municipal de 1977 à 1983 sous le mandat de Marcel Louison, Robert Mazet était aussi la mémoire du village.

Passionné d'histoire, il s'est intéressé toute sa vie durant au passé de la commune : aux évènements qu'elle a connus et aux personnes qui l'ont fait vivre. Les vestiges des poteries romaines visibles à la mairie sont issus de fouilles archéologiques réalisées par Robert, Célestin Morel et Pierrot Ducreux.

Au-delà de son livre *Chronique d'Ailleux*, Robert laisse un nombre considérable d'écrits historiques, dont vous avez pu avoir des extraits dans chaque bulletin municipal à la rubrique de la *Mémoire des Loups* (*Coup d'œil dans le rétro* lors des six dernières années).

La thématique historique du présent bulletin (sur le projet d'agrandissement de l'église) avait été choisie par Robert au cours de l'année écoulée, quand il a découvert ce sujet ; il n'a malheureusement pas eu le temps de rédiger son propre article. En sa mémoire, nous avons conservé sa proposition, en retranscrivant l'article source.

Notre soutien et nos pensées accompagnent son épouse, ses enfants et tous ses proches.



# Vœux 2026

Dimanche 25 janvier 2026, un grand nombre d'habitants d'Ailleux se sont retrouvés à la salle Marcel Louison pour les derniers vœux du conseil municipal.



En présence d'élus communautaires, départementaux et de représentants de parlementaires, le maire Alban Fontenille a remercié notamment ses adjoints et les conseillers municipaux pour leur présence et leurs réalisations tout au long du mandat.

L'assemblée a ensuite partagé le verre de l'amitié.



Chères Ailleutaines, chers Ailleutains,

En tant que conseillers en charge de la commission Communication, nous avons eu plaisir pendant les six dernières années à vous accompagner à travers nos publications semestrielles, les *Feuilles des Loups*, ainsi que le traditionnel et annuel *Bulletin des Loups*. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui y ont contribué à nos côtés.

Nous espérons que ces éditions vous auront apporté autant d'informations pratiques que de rétrospectives sur les événements de notre commune. Et ceux-ci sont nombreux !

Bravo à vous toutes et tous qui faites vivre notre village : l'école, les associations, la municipalité, les partenaires, le public qui répond présent pour les événements organisés à Ailleux...

Que ce dynamisme perdure et que nous continuions à vivre ensemble des moments humains et chaleureux ! Il fait bon vivre à Ailleux... et nous sommes heureux, à notre humble niveau, d'avoir immortalisé ces instants de partage dans nos publications.

**Longue vie aux Loups !**

*Julien Bessy & Mathilde Mazet*